

Atelier de l'évaluation environnementale en milieu forestier **Mieux comprendre l'utilisation des outils**



Photo : Jean Madouma

Une vue partielle des participants.



Photo : Jean Madouma

Quelques membres ont posé avec le facilitateur.

JM
 Libreville/ Gabon

L'UNIVERSITE franco-Gabonaise Saint-Exupéry a prêté son cadre, la semaine dernière, à l'organisation de l'atelier de l'évaluation environnementale en milieu forestier. Selon Dieudonné Mitone, facilitateur des travaux, l'objectif de cette rencontre était de

faire un état des lieux de la prise en compte de l'évaluation environnementale en milieu forestier, et sur les politiques du pays dans l'ensemble des secteurs (forestier, minier, aires protégées). Mais surtout, la pratique et la forme sur le terrain et l'évaluation environnementale stratégique, l'étude d'impact sur l'environnement, l'audit environnemental, ou encore la notice en-

vironnementale. Pour les responsables de la Commission des forêts d'Afrique Centrale (Comifac), cet atelier est un moyen d'asseoir les directives sous-régionales pour réaliser l'étude d'impact environnemental et social (EIES) en milieu forestier et comment s'y prendre. Pour les participants, il s'agissait d'examiner toute la réglementation sur les textes d'applica-

tion : décrets, arrêtés et directives. Mais également, faire une évaluation du nombre d'études d'impact environnemental réalisées les cinq dernières années, identifier des contraintes relatives à la réalisation des études d'impacts en milieu forestier et proposer les principaux aspects à prendre en compte dans le cadre de l'élaboration des directives sous-régio-

nales. Pour la Comifac, l'idée d'un baromètre de l'étude environnementale répond à la nécessité pour les pays d'être en mesure de se juger par rapport à un référentiel africain. Ce référentiel devrait être conforme aux bonnes pratiques internationales, et adapté au contexte local. Le baromètre se compose d'une série de 35 questions qui, collective-

ment, reflètent tous les éléments clés d'un système d'étude d'environnement fonctionnant correctement. Sa structure est simple mais robuste, avec autant que possible peu de marge de subjectivité.

Ainsi, chaque question est accompagnée par une clarification et des notes explicatives qui aident l'évaluateur à arriver à un résultat pertinent.